



**Assemblée générale**  
**Conseil économique et social**

Distr. générale  
13 avril 2020  
Français  
Original : anglais

**Assemblée générale**  
**Soixante-quinzième session**  
Point 25 de la liste préliminaire\*  
**Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition**

**Conseil économique et social**  
**Session de 2020**  
25 juillet 2019-22 juillet 2020  
Point 11 de l'ordre du jour  
**Application et suivi des textes issus**  
**des grandes conférences et réunions**  
**au sommet organisées par les Nations Unies**

**Principales décisions et recommandations de politique**  
**générale formulées par le Comité de la sécurité**  
**alimentaire mondiale et résultats obtenus**

**Note du Secrétaire général**

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre un rapport sur les principales décisions et recommandations de politique générale formulées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale et les résultats obtenus\*\*.

\* [A/75/50](#).

\*\* Le rapport est publié sans avoir été officiellement édité.



## **Rapport sur les principales décisions et recommandations de politique générale formulées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale et les résultats obtenus**

[Original : anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe]

### **Introduction**

1. Le présent document donne suite à la décision 2011/217 du Conseil économique et social, qui invitait le Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) à transmettre chaque année au Conseil économique et social un rapport sur les principales décisions prises et sur les recommandations formulées en matière de politiques, ainsi que sur les résultats obtenus par le CSA dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition, conformément à la vision du CSA et aux rôles qui lui sont dévolus. On trouvera des informations complémentaires concernant le rôle et la vision du CSA dans les documents publiés sous les cotes [A/66/76-E/2011/102](#) et [A/65/73-E/2010/51](#). Plus récemment, le Comité a réaffirmé son engagement concernant ce rôle et cette vision dans le document portant la cote [CFS 2018/45/3](#), approuvé à la quarante-cinquième session du CSA.
2. Le présent rapport donne un aperçu des principaux résultats obtenus et des principales décisions prises par le CSA à sa quarante-sixième session, tenue en octobre 2019, ainsi que, le cas échéant, des informations actualisées sur les mesures prises pour y donner suite. Le rapport final de la session peut être consulté en cliquant sur le lien suivant : [CFS 46/Report](#).
3. La session, qui a été l'occasion de célébrer le quarante-cinquième anniversaire du Comité, avait pour thème « Accélérer la réalisation de l'ODD 2 pour atteindre tous les objectifs de développement durable ».
4. La quarante-septième session du CSA se tiendra du 12 au 16 octobre 2020.

### **Décisions, recommandations et résultats principaux**

#### **Examen du rapport sur L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde**

5. Le Comité a exprimé sa très vive préoccupation devant l'accroissement du nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire dans le monde et face à l'évolution de la faim et de la malnutrition, comme indiqué dans l'édition 2019 du rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*<sup>1</sup>.
6. Pendant des décennies, le nombre de personnes souffrant de la faim a reculé, mais, d'après le rapport, ce n'est plus le cas actuellement : le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde a de nouveau augmenté et a retrouvé son niveau de 2010-2011. Aujourd'hui, plus de 820 millions de personnes dans le monde ne mangent pas à leur faim.
7. Pour la première fois, l'édition 2019 du rapport présentait des estimations sur la prévalence de l'insécurité alimentaire regroupant les niveaux modéré et grave. Lorsqu'on regroupe ces deux niveaux d'insécurité alimentaire, les estimations portent la prévalence totale de l'insécurité alimentaire à 26,4 pour cent de la population mondiale, soit environ 2 milliards de personnes.

<sup>1</sup> Voir <http://www.fao.org/3/ca5162fr/ca5162fr.pdf>.

8. Le Comité a noté que la concentration et la répartition de l'insécurité alimentaire par niveau de gravité variaient grandement selon les régions du monde. La situation est particulièrement alarmante en Afrique, où la prévalence de la sous-alimentation augmente légèrement mais régulièrement depuis 2015 dans presque toutes les sous-régions.

9. Le rapport soulignait qu'il existe de nombreuses formes de malnutrition, qui sont étroitement liées tout au long de la vie, et que la dénutrition maternelle et juvénile explique 45 pour cent des décès d'enfants de moins de 5 ans, au niveau mondial. En outre, il a été signalé qu'aucune région du monde n'échappe à l'épidémie de surpoids et d'obésité, en particulier chez les enfants d'âge scolaire et les adultes.

10. Compte tenu de cette nouvelle tendance, le Comité constate avec préoccupation que nous ne sommes pas sur la bonne voie pour atteindre l'ODD 2 ni les autres cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030 qui concernent la sécurité alimentaire et la nutrition, à moins de prendre des mesures qui transformeraient en profondeur les systèmes alimentaires et de s'attaquer aux causes sous-jacentes.

11. Le rôle que les ralentissements de la croissance et les fléchissements économiques ont joué dans les tendances récentes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition a été mis en évidence. Les inégalités en matière de reprise économique au niveau mondial suscitent des préoccupations quant aux possibilités d'éliminer la faim et la malnutrition sous toutes ses formes. En outre, les ralentissements de la croissance et les fléchissements économiques amoindrissent les capacités de résilience des foyers face à d'autres crises, comme les conflits ou les crises climatiques.

12. Le rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* montre clairement qu'il sera très compliqué d'éliminer la faim et toutes les formes de malnutrition d'ici à 2030. Toutefois, si l'engagement politique est renouvelé, si des mesures audacieuses sont prises et si les bons investissements sont faits, il est encore possible de parvenir à la faim zéro. Le Comité a appelé toutes les parties prenantes, notamment les gouvernements, le système des Nations Unies, le secteur privé, le monde universitaire, les institutions financières et la société civile, à prendre les mesures nécessaires pour inverser la tendance actuelle. À cet égard, les gouvernements et toutes les parties prenantes sont encouragés à appliquer les produits du CSA relatifs aux politiques<sup>2</sup>, dès qu'il conviendra.

### **Programme de travail pluriannuel du CSA 2020-2023**

13. Dans le droit fil de la Déclaration politique du Sommet consacré aux ODD, le Comité a réaffirmé l'engagement qui est au cœur du Programme 2030 de ne laisser personne de côté, en prenant des mesures plus concrètes pour aider les personnes en situation de vulnérabilité et les pays les plus vulnérables, et de s'occuper d'abord des plus démunis.

14. Au vu de l'immensité du défi à relever pour atteindre la Faim zéro d'ici à 2030, le Comité a approuvé le Programme de travail pluriannuel du CSA pour 2020-2023. Il s'agit d'un programme de travail stratégique, qui comporte des axes de travail thématiques sur : les systèmes alimentaires et la nutrition; les approches agroécologiques et autres approches novatrices; l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition; la promotion de la participation et de l'emploi des jeunes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires; la collecte de données et les outils d'analyse; la

---

<sup>2</sup> On trouvera la liste des produits du CSA relatifs aux politiques à l'adresse suivante : <http://www.fao.org/cfs/cfs-home/products/fr/>.

réduction des inégalités pour une amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

15. Conformément à l'évaluation indépendante du CSA et au plan d'action convenu par le Comité pour lui donner suite, le Programme de travail pluriannuel du CSA pour 2020-2023, le premier de la sorte pour le CSA, est établi sur une durée de quatre ans et comprendra chaque année un axe de travail principal, sur lequel le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE)<sup>3</sup> fera rapport (à l'exception de l'axe de travail sur la parité hommes-femmes).

16. En outre, le Programme de travail pluriannuel prévoit des examens intersessions des précédents travaux du CSA sur la contribution de l'eau à la sécurité alimentaire et à la nutrition, sur la sécurité alimentaire et le changement climatique, ainsi qu'une manifestation thématique mondiale consacrée au suivi et à l'examen de l'application des Principes du CSA pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires<sup>4</sup>.

17. Le Comité s'est accordé à dire que le Programme de travail pluriannuel du CSA pour 2020-2023 constituait un cadre d'action global qui permettra d'accélérer les progrès vers la réalisation des cibles de l'ODD 2 d'ici à 2030. Plus particulièrement, le rapport #15 du HLPE intitulé « Sécurité alimentaire et nutrition : exposé mondial des faits à l'horizon 2030 », qui sera une synthèse des travaux du HLPE, proposera un regard neuf sur ce qu'il est possible de faire pour contribuer à la Décennie d'action pour la nutrition (2020-2030). Le rapport devrait être publié en juin, cette année.

18. Le Comité est convenu d'examiner chaque année la « section à évolution continue » du Programme de travail pluriannuel, lors de sa session plénière annuelle et de l'ajuster en fonction de la situation mondiale de la sécurité alimentaire et de la nutrition, des financements et des priorités des membres et des autres parties prenantes.

19. Le Comité a également signalé que le Programme de travail pluriannuel servirait de document d'orientation pour la stratégie de mobilisation des ressources du Secrétariat qui a été approuvée par le Bureau, tout comme le Plan d'action interne élaboré par le Secrétariat pour faciliter la mise en œuvre complète du Programme de travail pluriannuel pour 2020-2023. La Commission européenne, l'Allemagne, la Suisse, les Émirats arabes unis et la France, notamment, continueront d'apporter leurs généreuses contributions financières extrabudgétaires à ces activités.

### **Orientations stratégiques relatives aux systèmes alimentaires et à la nutrition (Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition)**

20. À l'intention du Comité, un point a été fait sur le processus de convergence des politiques visant à produire les *Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition*. L'élaboration des Directives est éclairée par les conclusions et éléments scientifiques qui figurent dans le rapport du HLPE sur la nutrition et systèmes alimentaires<sup>5</sup>. Les Directives seront approuvées à la quarante-septième session du CSA, en octobre 2020.

21. Les Directives proposeront des orientations fondées sur la science et sur des éléments factuels en ce qui concerne l'efficacité des politiques, l'investissement et les

---

<sup>3</sup> Le HLPE assure l'interface entre scientifiques et décideurs au sein du CSA et présente de façon structurée des éléments factuels qui éclairent les débats sur les politiques du CSA en se fondant sur la recherche, les connaissances, les expériences et les politiques existantes, à différentes échelles et dans différents contextes.

<sup>4</sup> Disponible à l'adresse : <http://www.fao.org/3/a-au866f.pdf>.

<sup>5</sup> Disponible à l'adresse : <http://www.fao.org/3/a-i7846fr.pdf/>.

dispositifs institutionnels qui permettront de lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes, du point de vue des systèmes alimentaires.

22. À la quarante-sixième session du CSA, le Comité a noté qu'il était important de tirer parti des innovations technologiques et de faire participer aux actions de multiples parties prenantes, notamment le secteur public et le secteur privé, les petits exploitants, les multinationales agroalimentaires, les producteurs et les consommateurs, afin de transformer les systèmes alimentaires et de promouvoir une alimentation durable et bonne pour la santé.

23. Le Comité a vivement appelé à consacrer des ressources à la mise en œuvre de ces directives volontaires qui, une fois approuvées, serviront de pierre angulaire et de contribution dans le cadre de différentes manifestations mondiales, comme le Sommet de la nutrition pour la croissance, qui se tiendra au Japon en 2020, ou le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, qui se tiendra en 2021. Les Directives volontaires visent à aider les gouvernements à mettre en œuvre le Plan d'action de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025) et le Cadre d'action de la deuxième Conférence internationale de la nutrition (CIN2).

24. En amont et en aval de la quarante-sixième session du CSA, des consultations ont été menées afin de s'assurer que ce processus était le plus inclusif possible. Lors de ces consultations et dans le cadre de consultations électroniques, des contributions ont été communiquées par des parties prenantes au CSA des six régions géographiques de la FAO.

#### **Orientations stratégiques relatives aux approches agroécologiques et autres approches novatrices**

25. Le Comité a lancé un processus de convergence des politiques sur les approches novatrices qui permettent de mener à bien la transformation des systèmes alimentaires. Ces innovations englobent les modifications des pratiques, normes, marchés et dispositifs institutionnels susceptibles de favoriser de nouveaux réseaux de production, de transformation, de distribution et de consommation de denrées alimentaires qui pourront remettre en question l'état des choses.

26. Lors de la séance plénière, le Comité a souligné qu'il était indispensable d'apporter des changements structurels pour obtenir des systèmes agricoles et alimentaires durables, notamment de mener davantage de travaux de recherche et de recueillir davantage de données pour combler les lacunes s'agissant de l'efficacité économique, de la durabilité environnementale et sociale et des liens avec la sécurité alimentaire et la nutrition.

27. Les recommandations du CSA sur les politiques relatives aux « Approches agroécologiques et autres approches novatrices » seront élaborées sur la base des principales conclusions du rapport du HLPE sur les « Approches agroécologiques et autres approches novatrices pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables propres à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition »<sup>6</sup>.

28. Les recommandations du CSA sur les politiques devraient être approuvées à la quarante-septième session du CSA, en octobre 2020, et s'appuieront sur les orientations pertinentes qui figurent dans les autres produits du CSA, qu'elles compléteront.

---

<sup>6</sup> Disponible à l'adresse suivante : <http://www.fao.org/3/ca5602fr/ca5602fr.pdf>.

### **Journée internationale des femmes rurales (2019)**

29. Le Comité a célébré la Journée internationale des femmes rurales et a souligné combien il était important de créer les conditions nécessaires à la participation des femmes rurales aux stratégies, politiques et programmes liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition et d'investir dans le renforcement de leur accès à l'information, au crédit, à la terre, à l'eau et aux autres ressources naturelles.

30. La présente session contribuera au prochain axe de travail thématique du CSA sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition, qui sera lancé courant 2020 et aboutira à l'élaboration de directives volontaires du CSA.

### **Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028) : suivi des produits du CSA relatifs aux politiques ayant trait aux petits exploitants**

31. Une séance a été organisée pour célébrer le lancement de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028). Elle a permis de débattre de la façon dont la Décennie peut bénéficier des orientations politiques du CSA et de la façon de créer plus de synergie entre la Décennie et le CSA, l'objectif étant d'encourager une plus grande application des instruments de politique du CSA.

32. Dans le cadre d'une autre séance, l'utilisation et l'application des orientations politiques du CSA ayant trait aux petits exploitants ont été examinées. Le Comité a mentionné trois ensembles de recommandations du CSA sur les politiques : i) *Investir dans la petite agriculture en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition* (approuvées par le CSA, à sa quarantième session, en 2013) ; ii) *Établir un lien entre les petits exploitants et les marchés* (approuvées par le CSA, à sa quarante-troisième session, en 2016) ; et iii) *Le développement agricole durable au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition : quels rôles pour l'élevage ?* (approuvées par le CSA, à sa quarante-troisième session, en 2016).

33. Dans le cadre de cet examen, le Comité a mis en évidence les possibilités offertes et les diverses difficultés rencontrées en ce qui concerne l'adhésion aux recommandations du CSA sur les politiques visant à aider les petits exploitants familiaux et leur institutionnalisation.

### **Le CSA et les Objectifs de développement durable**

34. Deux pays, qui ont chacun fait l'objet de l'un des 47 examens nationaux volontaires réalisés dans le cadre du Forum politique de haut niveau de 2019, ont présenté leur expérience en ce qui concerne la réalisation des ODD ayant trait à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à l'agriculture durable.

35. La session a permis aux pays et à d'autres parties prenantes de mettre en commun leur propre expérience et les enseignements tirés en ce qui concerne l'intégration de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de l'agriculture durable dans les politiques et les mesures qui visent à éliminer la faim et à parvenir au développement durable. Les présentations ont mis en évidence les mesures encourageantes que des pays ont prises pour réformer les politiques, améliorer la durabilité globale des systèmes alimentaires et concrétiser la sécurité alimentaire et nutritionnelle au moyen d'approches diverses et globales. Les parties prenantes ont souligné qu'il y avait des défis importants à relever, notamment ceux qui consistent à éliminer simultanément toutes les formes de malnutrition, aider les petits producteurs d'aliments à surmonter la pauvreté et à adopter des pratiques plus productives et plus durables, améliorer la durabilité économique, sociale et environnementale globale des systèmes alimentaires et s'attaquer aux inégalités régionales et/ou entre les zones rurales et urbaines et au manque d'infrastructures rurales.

36. Les débats ont mis l'accent sur l'importance d'une direction politique, de processus multipartites et de partenariats efficaces, ainsi que sur l'utilité de la collecte et de l'analyse de données ventilées, du suivi et du renforcement des capacités.

37. Le Comité a de nouveau appelé tous les pays à mettre en place des cadres d'action intégrés, à veiller à la convergence des politiques et à s'appuyer sur ses orientations en matière de politiques, afin de réaliser les ODD.

#### **Rapport du Groupe d'experts de haut niveau (HLPE) sur les partenariats multipartites pour le financement et l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le cadre du Programme 2030**

38. Le Comité a examiné le rapport indépendant établi sur la base d'éléments concrets par le HLPE, qui porte sur les *Partenariats multipartites pour le financement et l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030*<sup>7</sup> et avait été présenté initialement à la quarante-cinquième session du CSA.

39. Le débat a principalement porté sur le partage des connaissances et de l'expérience acquises dans le cadre de partenariats multipartites efficaces à différentes échelles et a mis en évidence qu'il était fondamental de disposer de mécanismes de gouvernance interne adaptés à ces partenariats pour améliorer leur efficacité en matière de financement et d'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

40. Le Comité a encouragé à diffuser et à utiliser le rapport du HLPE aussi largement que possible.

#### **Urbanisation et transformation rurale**

41. Un rapport succinct sur les deux activités menées pendant la période intersessions 2018-2019 a été présenté au Comité. Il portait sur l'urbanisation, la transformation des zones rurales et leurs incidences sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

42. Le Comité a noté que l'évolution des dynamiques entre les zones rurales et urbaines avait des incidences sur la sécurité alimentaire et la nutrition des groupes à faible revenu et qu'il fallait, dans le cadre de ces dynamiques, promouvoir la participation et l'emploi des jeunes et des femmes dans les systèmes alimentaires dans l'ensemble du continuum rural-urbain. Des approches et des expériences qui ont été présentées lors des manifestations par divers représentants ont été exposées au Comité, qui a mis en évidence certaines lacunes en matière de politiques.

#### **Rapport de la quarante-sixième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (Rome, 14-18 octobre 2019)**

43. Le rapport final complet de la quarante-sixième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, qui s'est tenue au Siège de la FAO, à Rome, du 14 au 18 octobre 2019, est disponible à l'adresse suivante : [http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/Docs1819/cfs46/FinalReport/NB529\\_CFS\\_2019\\_46\\_REPORT\\_fr.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/Docs1819/cfs46/FinalReport/NB529_CFS_2019_46_REPORT_fr.pdf).

44. On trouvera un résumé informel de la session, établi par le Président, à l'adresse suivante : [http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/CFS46/CFS46\\_Highlights\\_FR.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/CFS46/CFS46_Highlights_FR.pdf).

---

<sup>7</sup> Disponible à l'adresse suivante : <http://www.fao.org/3/CA0156FR/CA0156fr.pdf>.